



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt décembre à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUBENAS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jean-Yves MEYER, Maire

Présents :

Martine ALLAMEL, André LOYET, Marie-Noëlle DURAND, Joël DURIEU, Eliette ROCHE, Pascal GAILLARD, Khalid ESSAYAR, Françoise DUMAS, Gilles JALADE, Monique ROGIER, André BASTIDE, France NOGIER, Max BOUSCHON, Evelyne PALY, Stéphane CIVIER, Bruno PASQUERON de FOMMERVAULT, Marie-Françoise TASTEVIN, Rémi VOLLE, Sylvie JEAN-LEYNAUD, Roland VERNET, Benoît PERRUSSET, Patricia ROUX, Loïc GENESTE, Thierry CHAILAN, Martine DUBOIS

Excusés :

Catherine HADDAD (pouvoir à Pascal GAILLARD), Cécile FAURE (pouvoir à Jean-Yves MEYER), Thierry JEAN (pouvoir à Gilles JALADE), Gaëlle AUDIGIER (pouvoir à Khalid ESSAYAR), Blandine CHAMBON (pouvoir à Martine DUBOIS)

Absents :

Arthur BENET, Henda MAJRI

Secrétaire de séance :

Stéphane CIVIER

Date de la convocation :

12 décembre 2018

Délibération n° 51

OBJET : demandes de subventions à l'Agence de l'eau

Transmis au représentant
de l'Etat le :
Affiché le :
Notifié le :

Service de l'eau et de l'assainissement

51 - Eau potable- Demandes d'aides à l'Agence de l'Eau

Préambule :

Le service Eau/ Assainissement bénéficie d'un schéma directeur pour toutes les opérations qui touchent au pompage, au stockage et à la distribution de l'eau potable sur la Ville d'Aubenas.

Ce document cadre apporte des précisions utiles aux futures politiques de gestion patrimoniale.

La collectivité souhaite poursuivre en 2019 des travaux engagés qui ont fait l'objet du Programme pluriannuel d'investissement et dont les thèmes principaux sont le stockage et la sécurisation des réservoirs, la sécurisation du réseau d'eau potable (maillages, remplacement tronçons anciens et/ou défectueux..), les économies d'énergie et l'amélioration du rendement de nos réseaux.

Le programme d'aides de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse en vigueur propose des aides financières ciblées sur les thèmes pré cités.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- autorise M. le Maire à solliciter les partenaires financiers pour bénéficier des aides potentielles sur le volet économique du futur programme de travaux.

Extrait certifié conforme

Le Maire,

Jean-Yves MEYER

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Informe que la présente peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de la notification et/ou de l'affichage de la présente.